Fiche de données de sécurité

selon le SIMDUT 2022 et le HCS 2024

Date d'émission 09/17/2026 Numéro de la version 4.01 Revision: 09/17/2026

* 1 Identification

· **Identificateur de produit**

· **Nom du produit: 4890–4898**

· **Autres moyens d'identification :** Sn63Pb37 Fil À Souder Sans Nettoyage

· **Numéro de pièce connexe :** 4860-18G, 4865-227G, 4865-454G, 4866-227G, 4867-227G

· **Emploi de la substance / de la préparation** fil de soudure plombé

· **Utilisations déconseillées**

N'utilisez pas de méthodes de brasage telles que le brasage au chalumeau à hautetempérature ou le soudage au chalumeau.

Ne PAS utiliser pour réaliser des joints et des raccords dans des approvisionnements en eau potable privés ou publics (interdit par la loi fédérale sur les substances dangereuses).
Pour usage industriel seulement

· **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

·

Producteur/fournisseur:
MG Chemicals Ltd. (Head Office)
1210 Corporate Drive
Burlington, Ontario L7L 5R6
CANADA
+(1) 905-331-1396
+(1) 800-340-0772
info@mgchemicals.com

·

Distributeur:
Masline
511 Clinton Ave S
Rochester, New York 14620
United States
+(1) 586-546-5373

· **Service chargé des renseignements:** sds@mgchemicals.com

· **Numéro d'appel d'urgence:**

Pour les incidents liés aux matières dangereuses UNIQUEMENT (fuites, déversements, incendies, expositions ou accidents)
États-Unis ou CANADA – Appelez Verisk 3E au +1-866-519-4752 ou +1-760-476-3962 (code d'accès au service : 335388)

Pour les urgences impliquant le transport de marchandises dangereuses ; Service 24h/24 et 7j/7
CANADA-Appelez CANUTEC à frais virés au +1-613-996-6666 ou *666 sur les téléphones cellulaires

2 Identification des dangers

· **Classification de la substance ou du mélange**

Cancérogénicité – catégorie 2	Susceptible de provoquer le cancer.
Toxicité pour la reproduction - catégorie 1A	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
Toxicité pour la reproduction - effets sur ou via l'allaitement	Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.
Toxicité pour certains organes cibles (expositions répétées) – catégorie 1	Risque avéré d'effets graves pour le système nerveux central, les reins et le sang à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Voie d'exposition: Ingestion, Respiration/Inhalation.

· **Indications complémentaires:**

Le texte complet des éléments de classification et d'étiquetage mentionnés figure à la rubrique 16.

· **Éléments d'étiquetage**

· **Éléments d'étiquetage SGH** Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).

(suite page 2)

(suite de la page 1)

· **Pictogrammes de danger**

GHS08

· **Mention d'avertissement** Danger

· **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**
plomb

· **Mentions de danger**
H351 Susceptible de provoquer le cancer.
H360 Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
H362 Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.
H372 Risque avéré d'effets graves pour le système nerveux central, les reins et le sang à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Voie d'exposition: Ingestion, Respiration/Inhalation.

· **Conseils de prudence**
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P201 Se procurer les instructions avant utilisation.
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P260 Ne pas respirer les poussières ou fumées.
P263 Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse et pendant l'allaitement.
P264 Se laver soigneusement après manipulation.
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection et une protection oculaire.
P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical.
P405 Garder sous clef.
P501 Éliminer le contenu et récipient conformément à la réglementation locale, régionale et nationale.

· **Autres dangers** Contient du plomb. Ne pas utiliser sur les objets susceptibles d'être mâchés ou sucés par des enfants.

3 Composition/information sur les ingrédients

· **Caractérisation chimique: Mélanges**

· **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· **Composants dangereux:**		
7440-31-5	étain	59%p/p
7439-92-1	plomb	39%p/p
65997-05-9	Colophane polymérisée	2%p/p

· **Indications complémentaires:**
Selon les données disponibles pour CAS : 65997-05-9, non classifiable comme substance dangereuse.

4 Premiers soins

· **Description des premiers secours**

· **Remarques générales:**
Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

· **Après inhalation:**
Transporter la personne à l'air frais et la maintenir dans un état confortable pour qu'elle puisse respirer.
En cas de malaise : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

(suite page 3)

(suite de la page 2)

En cas d'exposition ou d'inquiétude : Consulter un médecin.

· **Après contact avec la peau:**
Laver à grande eau.
En cas d'irritation de la peau ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin.

· **Après contact avec les yeux:**
Rincer prudemment à l'eau pendant 15 minutes. Retirer les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à enlever. Poursuivre le rinçage.
Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

· **Après ingestion:**
Rincer la bouche.
Ne pas faire vomir.
Si les troubles persistent, consulter un médecin.
EN CAS d'exposition ou d'inquiétude : Consulter un médecin.

· **Indications destinées au médecin:** Traitement symptomatique

· **Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Voir la section 11 pour plus d'informations.

· **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

· **Moyens d'extinction**

· **Moyens d'extinction:** Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

· **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:**
En présence de métal en fusion, NE PAS utiliser d'eau sur les incendies.

· **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
Ininflammable ou combustible, mais brûle en cas d'incendie. En cas d'incendie, produit une fumée irritante dont la toxicité est inconnue.
Empêcher les eaux d'extinction de pénétrer dans les cours d'eau ou les égouts.

· **Produits de combustion dangereux :**
Oxydes de carbone (COx)
sous-produits de la pyrolyse des acides résiniques abiétiques
Oxydes d'étain (SnOx)
Oxydes de plomb (PbOx)

· **Conseils aux pompiers**

· **Equipement spécial de sécurité:** Porter un appareil respiratoire autonome et une tenue de feu complète.

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

· **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Veiller à une aération suffisante.
Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols/fumées.

· **Précautions pour la protection de l'environnement:**
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Collecter les déchets dans un conteneur à déchets scellable.
Réutiliser le matériau fondu s'il n'est pas contaminé.

(suite page 4)

(suite de la page 3)

· **Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manutention et stockage

· **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Tenir hors de portée des enfants.
Obtenir, lire et respecter toutes les consignes de sécurité avant l'utilisation.
Pour éviter la formation d'une exposition aux vapeurs de plomb, n'utilisez pas de méthodes de soudage dépassant 450 °C [842 °F].
Ne pas respirer les fumées ou les poussières.
Porter des gants de protection et des lunettes de protection.
Se laver soigneusement les mains après manipulation.
Enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas être autorisés à sortir du lieu de travail.
Ne mangez pas, ne buvez pas et ne fumez pas pendant l'utilisation de ce produit.
Éviter le contact pendant la grossesse et l'allaitement.
· **Préventions des incendies et des explosions:** Tenir des appareils de protection respiratoire prêts.

· **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
· **Stockage:**
· **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
Conserver dans un endroit sec et propre, à l'abri des substances incompatibles.
· **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire
· **Autres indications sur les conditions de stockage:** Tenir les emballages hermétiquement fermés.

· **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Voir section 1.2

* 8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

· **Paramètres de contrôle**

· **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**	
7440-31-5 étain	
EL	TWA: 2 mg/m³ metal
EV	TWA: 2* 0,1** mg/m³ *métal, oxyde, comp.inorg.;**comp. org.: peau
7439-92-1 plomb	
EV	TWA: 0,05 mg/m³ en Pb, peau (composés organiques)

· **Remarques supplémentaires:**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
Pour les abréviations et les acronymes, voir la réglementation nationale ou régionale sur les valeurs limites d'exposition professionnelle.

· **Contrôles de l'exposition**
· **Contrôles techniques appropriés**
Les températures de brasage tendre (<450 °C) sont généralement trop basses pour générer des quantités significatives de vapeurs métalliques ; toutefois, des fumées et des poussières d'oxyde métallique ou des fumées de décomposition de flux peuvent se produire.

(suite page 5)

(suite de la page 4)

RECOMMANDATION : pour les opérations de brasage fréquentes ou prolongées, utiliser un système d'aspiration local pour éviter l'exposition aux produits de décomposition thermique. Par exemple, utiliser une sorbonne, une hotte sur un bras flexible ou un système d'extraction des fumées monté sur la pointe du fer à souder.
Maintenir les concentrations dans l'air en dessous des limites d'exposition.

· **Equipement de protection individuel:**

· **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Conserver à part les vêtements de protection.

· **Protection respiratoire:**
Si le produit est chauffé ou si le travailleur présente une réaction allergique connue, il convient d'envisager l'utilisation d'un masque complet avec cartouche de vapeur organique ou avec une alimentation en air indépendante.
Pour surexposition jusqu'à 10 x LEMT de brouillards, vapeurs et aérosols, porter un respirateur comme un demi-masque respiratoire avec cartouches pour vapeurs organiques.
Au-dessus de 10 x LEMT, utilisez un appareil respiratoire à pression positive avec à alimentation d'air ou un appareil respiratoire autonome.
Il convient de demander conseil à des spécialistes de la protection respiratoire.

· **Protection des mains:**

Gants de protection : EN374

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· **Matériau des gants**
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· **Temps de pénétration du matériau des gants**
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· **Protection des yeux:**

Lunettes de sécurité ou lunettes étanches : EN 166

9 Propriétés physiques et chimiques

· **Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

· **État physique**	Solide
· **Forme:**	Fil de fer
· **Couleur:**	Gris argenté
· **Odeur:**	Inodore
· **Seuil olfactif:**	Non disponible
· **Point de fusion/point de congélation:**	183 °C
· **Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:**	1.380 °C
· **Inflammabilité**	Ininflammable
· **Limites d'explosion:**	
· **Inférieure:**	Sans objet
· **Supérieure:**	Sans objet

(suite page 6)

(suite de la page 5)

· **Point d'éclair**	Non applicable
· **Température d'auto-inflammabilité:**	Non déterminé
· **Viscosité:**	
· **Cinématique:**	Non applicable
· **Solubilité dans/miscibilité avec**	
· **l'eau:**	Insoluble
· **Pression de vapeur à 970 °C:**	1,3 hPa
· **Densité relative à 25 °C:**	8,5
· **Densité de Vapeur (air=1):**	Non applicable
· **Caractéristiques des particules**	Non déterminé

· **Autres informations**

· **Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité**

· **Température d'inflammation:**	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· **Propriétés explosives:**	Le produit n'est pas explosif.
· **Solvants organiques:**	Non disponible
· **VOC content:**	0,000 %
· **Teneur en substances solides:**	100,0 %

10 Stabilité et réactivité

· **Réactivité**
La colophane polymérisée est résistante à l'oxydation mais peut contenir des acides résiduels de résine non modifiée qui peuvent s'auto-oxyder au contact de l'air et de la lumière du soleil. Une auto-oxydation lente peut également se produire après une longue période de stockage. Les sous-produits de l'oxydation peuvent provoquer une sensibilisation.
L'étain peut réagir violemment en présence de dichlorure de disulfure et de bromure d'iode.

· **Stabilité chimique** Chimiquement stable à des températures et pressions normales.
· **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

· **Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.

· **Conditions à éviter** Températures extrêmes supérieures à 450 °C [842 °F], telles que celles dues au soudage.

· **Matières incompatibles:**
Agents oxydants
Acides forts

· **Produits de décomposition dangereux:**
Pas de produits de décomposition dangereux connus
Produits de combustion dangereux : voir section 5.

11 Données toxicologiques

· **Informations sur les effets toxicologiques**

· **Toxicité aiguë**

· **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**		
7440-31-5 étain		
Oral	LD50	>2.000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (rat)

(suite page 7)

(suite de la page 6)

Inhalatoire	LC50/4 h	>4,75 mg/L (rat)

· **Résumé des effets et des symptômes par voie d'exposition**
· **Yeux :**
rougeur
peut provoquer une légère irritation
· **la peau :** peut provoquer une légère irritation
· **Inhalation :**
toux
irritation des voies respiratoires
la surexposition aux poussières ou aux fumées métalliques peut entraîner une pneumoconiose ou une stanose
· **Ingestion :**
douleur abdominale
crampes musculaires, douleurs articulaires, hypertension artérielle, maux de tête et sautes d'humeur.

· **Effets immédiats et différés, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**
L'exposition répétée ou prolongée par inhalation aux sous-produits de la pyrolyse des soudures peut provoquer chez certaines personnes sensibles des symptômes d'asthme et d'eczéma.
L'ingestion ou l'inhalation ont des effets sur la fertilité, le développement et la lactation.
Une exposition prolongée et répétée au plomb peut entraîner des effets hématologiques, une hypertension artérielle et des effets néfastes sur les systèmes nerveux central et périphérique.
Les symptômes du saturnisme comprennent un goût métallique, des coliques, des nausées, des vomissements, des crampes musculaires, des pertes de mémoire et des problèmes d'apprentissage.

· **Indications toxicologiques complémentaires:**
Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

· **Catégories cancérogènes**

· **IARC / CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer)**		
7439-92-1	plomb	2B

· **NTP / PNT (Programme National de Toxicologie)**		
7439-92-1	plomb	R

· **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
Cancérogénicité – catégorie 2, Toxicité pour la reproduction - catégorie 1A

12 Données écologiques

· **Toxicité**
· **Toxicité aquatique:**
Très toxique pour la vie aquatique avec un effet durable.
Éviter le rejet dans l'environnement.
Recueillir le produit répandu.

· **Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Résultats des évaluations PBT et VPVB**
· **PBT:** Non applicable
· **vPvB:** Non applicable

(suite page 8)

(suite de la page 7)

· **Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Données sur l'élimination

· **Méthodes de traitement des déchets**
· **Recommandation:** Ce produit et son contenant doivent être éliminés comme des déchets dangereux.

· **Emballages non nettoyés:**
· **Recommandation:**
Les conteneurs peuvent encore présenter un risque ou un danger chimique lorsqu'ils sont vides.
Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales.
Dans la mesure du possible, conservez les avertissements de l'étiquette et la FDS et respectez tous les avis relatifs au produit.

14 Informations relatives au transport

· **Numéro ONU**	
· **DOT/TMD, IMDG, IATA**	Non réglementé
· **Désignation officielle de transport de l'ONU**	
· **DOT/TMD, IMDG, IATA**	Non réglementé
· **Classe(s) de danger pour le transport**	
· **DOT/TMD, IMDG, IATA**	
· **Classe**	Non réglementé
· **Groupe d'emballage**	
· **DOT/TMD, IMDG, IATA**	Non applicable
· **Dangers pour l'environnement:**	
· **Marine Pollutant:**	POLLUANT MARIN
· **Marquage spécial (IATA):**	DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT
· **Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**	Non applicable
· **Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**	Non applicable
· **"Règlement type" de l'ONU:**	Non réglementé

15 Informations sur la réglementation

· **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

· **OSHA Hazard Communication Standard (29 CFR Part 1900)**
La fiche de données de sécurité et l'étiquette sont conformes à HCS 2024.

· **Hazardous Products Act (R.S.C., 1985, c. H-3)**
La fiche de données et l'étiquetage sont conformes aux exigences de la loi sur les produits dangereux et du SIMDUT 2022.

(suite page 9)

(suite de la page 8)

· **Sara**

· **Section 355 (extremely hazardous substances):**
Aucun des composants n'est compris.

· **Section 313 (Specific toxic chemical listings) :**	
7439-92-1	plomb

· **TSCA (Toxic Substances Control Act):**
Tous les composants ont la valeur ACTIVE.

· **Hazardous Air Pollutants**	
7439-92-1	plomb

· **Proposition 65**

· **Substances chimiques connues pour causer le cancer :**	
7439-92-1	plomb

· **Produits chimiques connus pour causer une toxicité pour la reproduction des femelles :**	
7439-92-1	plomb

· **Produits chimiques connus pour causer une toxicité pour la reproduction des mâles :**	
7439-92-1	plomb

· **Produits chimiques connus pour causer une toxicité pour le développement :**	
7439-92-1	plomb

· **Categorías cancerígenas**

· **TLV (Threshold Limit Value)**		
7439-92-1	plomb	A3

· **NIOSH-Ca (National Institute for Occupational Safety and Health)**
Aucun des composants n'est compris.

· **Inscriptions de substances au Canada :**

· **Liste des substances domestiques (DSL) du Canada**
Tous les composants sont compris.

· **Liste extérieure des substances (LES) du Canada**
Aucun des composants n'est compris.

· **Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 0.1%)**	
7439-92-1	plomb

· **Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 1%)**	
7440-31-5	étain

· **HMIS données (gamme 0-4)**
Santé = * 2
Inflammabilité = 0
Réactivité = 0

· **Informations de danger relatives aux produit:**
Le produit est classé et identifié suivant les directives sur les Produits dangereux

· **Europe**

· **RoHS (Restriction of Hazardous Substances Directive)**
Ce produit ne contient pas de plomb, de cadmium, de mercure, de chrome hexavalent, de polybromobiphényles (PBB), de polybromobiphényles (PBDE), de phtalate de bis-(2-éthylhexyle) (DEHP), de phtalate de benzyle et de butyle (BBP), de phtalate de dibutyle (DBP), ou de phtalate de diisobutyle (DIBP) et est conforme à la réglementation européenne RoHS.

(suite page 10)

(suite de la page 9)

· **WEEE (Waste Electrical and Electronic Equipment Directive)**
Ce produit n'est pas une pièce électrique ou un équipement électronique, et donc n'est pas régi par cette règlementation.

· **Substances per- et polyfluoroalkyles (PFAS)**
Aucun des composants n'est compris.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Service établissant la fiche technique:** Service de réglementation
· **Contact:** sds@mgchemicals.com
· **Date de la version précédente:** 11/07/2025
· **Numéro de la version précédente:** 4.00
· **Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité** 09/17/2026
· **Acronymes et abréviations:**
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
DOT: US Department of Transportation
IATA: International Air Transport Association
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
NIOSH: National Institute for Occupational Safety
· *** Données modifiées par rapport à la version précédente**